

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **LACOVIANA** dont le siège social est à VIANA DO CASTELO (Portugal) la somme de **300,00€uros** (trois cents €uros) représentant la cotisation pour l'année 2019.

Fait à Paris, le 11 mars 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

